

Pourquoi une formation en prévention des risques liés au travail sur écran ?

- ◆ Le travail sur écran quand il est régulier, n'est pas anodin.
- ◆ Les risques liés aux activités de bureau : positions statiques, postures physiques mais aussi risques liés à l'activité visuelle ou mentale qu'il implique peuvent expliquer l'apparition de troubles musculo-squelettiques TMS).
- ◆ La prévention des risques liés aux activités de bureau vous aide à comprendre et permet d'aménager un poste de travail de façon ergonomique.



Une équipe qualifiée

Organisme de formation habilité : PRESANSE

- Formateurs habilités par le réseau prévention INRS /Assurance maladie des risques professionnels



Tarifs, renseignements et inscriptions

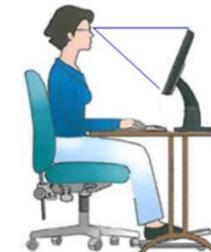
TARIFS 2023 HT : Devis sur demande
Formation intra entreprise : 1120€ HT
(groupe de 6 à 10 personnes).

(hors temps de préparation et d'accompagnement)

Programme de Formation en détail à
BRAULT Béatrice : beatrice.brault@satm.fr
contact.formations@satm.fr

Formation-action PRAP

Pour les activités de bureau



Être acteur de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique des activités de bureau

S'engager dans une démarche de prévention

Grâce à une formation action de vos salariés

Intérêt de la formation

Pour l'entreprise

- Préserver la santé des salariés
- Améliorer les conditions de travail

Pour le salarié

- Repérer les situations à risques
- Analyser sa situation de travail

Objectifs de la formation

Former les salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique à la spécificité des activités de bureau (fatigue visuelle, TMS, stress...)

- ◆ Donner aux salariés des notions de physiologie et d'économie d'efforts
- ◆ Apporter des connaissances leur permettant de participer efficacement à l'amélioration de leurs conditions de travail (données ergonomiques)



Devenir acteur PRAP, c'est :

- Devenir acteur de prévention et force de proposition pour améliorer son poste.
- Réduire et maîtriser les risques d'apparition des troubles musculo-squelettiques TMS (douleurs dos, mains, coudes, épaules...)
- Connaître les éléments d'anatomie et physiologie de l'appareil locomoteur.
- Acquérir une compétence ergonomique afin d'aménager au mieux son poste de travail
- Mettre en application les conseils d'économie posturale sur votre poste de travail

Validation

- Les compétences sont évaluées en respectant les modalités définies par le réseau prévention selon les critères définis par l'INRS et transcrite sur une grille de certification.
- Un certificat d'acteur PRAP valable 24 mois est remis au stagiaire ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives

Modalités

Lieu :

- ◆ Au sein de l'entreprise (en intra)

Pré requis :

Pour les salariés : aucun.

Pour l'entreprise : engagement dans une démarche de prévention en lien avec l'évaluation des risques professionnels.

Durée :

- ◆ 14h en présentiel réparties sur trois semaines en fonction des contraintes de l'entreprise

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

Méthodes pédagogiques

- ◆ Méthodes explicatives, participatives et démonstratives.
- ◆ Mises en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié